

le mag'



Les Monts d'Aunay

Page 4-5
La sobriété énergétique

Page 8-9
Les randonnées



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



Magazine d'informations
Commune Les Monts d'Aunay
juin 2023



Contact :
communication@lesmontsdaunay.fr

Sommaire

ÉDITORIAL.....	3
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.....	4
ENVIRONNEMENT.....	5
TRAVAUX.....	6-7
TOURISME.....	8-9
UJMA.....	10
SERVICE À LA POPULATION.....	11
VIE LOCALE.....	12-13
TRUCS ET ASTUCES.....	14
LIBRE EXPRESSION	15

Accueil et services à la population

Focus sur l'instruction des titres d'identité

La mairie vous accueille pour diverses démarches administratives.

L'instruction des demandes et la délivrance des titres d'identité, carte nationale ou passeport, figurent parmi les activités en nette progression ces derniers mois notamment à la mairie des Monts d'Aunay. A cet égard la commune a délivré près de 4 600 titres en 2022, se plaçant en tête des moyennes d'activité dans le Département.

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet Mairie Les Monts d'Aunay.

<https://lesmontsdaunay.fr/>

Notre site renseigne de façon précise sur les pièces nécessaires à la constitution de la demande. Il propose également de pré-instruire la demande au moyen de la « pré-demande » et si besoin, d'acheter le timbre fiscal. Enfin ce site rappelle la date et l'heure du rendez-vous au moyen de sms.

Aucun rendez-vous n'est délivré par téléphone. Les personnes les moins à l'aise avec internet peuvent toutefois demander un rendez-vous en se présentant à la mairie.

Lorsque la commune instruit une demande de titre d'identité, elle le fait sur la base d'une procédure fixée par l'Etat, sans aucune marge de manœuvre. Aussi, venir avec une photo trop ancienne ou un justificatif de domicile non conforme entraîne un rejet ou une demande de pièce complémentaire des services préfectoraux, c'est à dire un retard significatif dans la délivrance de la pièce d'identité. C'est pourquoi, la commune remercie d'avance chaque administré de redoubler de vigilance !

RESPONSABLE DE LA
PUBLICATION :

Christine Salmon

COMITÉ DE RÉDACTION :

Christine Salmon

Nicolas Baray

Christine Foucat

Sophie Bianchi

Marie-Pierre Urvoy

MONTAGE GRAPHIQUE :

Marie-Pierre Urvoy

MAQUETTES :

Les-Monts-d'Aunay

CRÉDITS PHOTOS :

Service communication

IMPRESSION :

La maison du document



Édito du Maire



Chers concitoyens,

Pour ce numéro d'été du Mag' nous avons voulu mettre en valeur notre patrimoine naturel. La diversité de nos chemins de randonnées vous emmènera sur les hauteurs du Mont-Pinçon, dans la forêt de Campandré, sur la Chevauchée de Guillaume ou encore à la découverte de nos monuments historiques tels que le Château de Danvou. Nous vous invitons donc à découvrir au fil de vos balades d'été notre belle campagne.

Nous avons mis en lumière l'engagement de la commune en matière d'environnement et de lutte contre le changement climatique. En ce début d'été j'attire votre attention sur la gestion de l'eau et sur la nécessité de préserver cette ressource devenue rare.

Cet été sera synonyme de festivités. Nous commencerons par le feu d'artifice toujours très attendu le jeudi 13 juillet suivi d'un bal familial. Le 14 juillet, les pompiers vous accueilleront dans leur nouvelle caserne pour le bal des pompiers. Vous retrouverez chaque samedi matin du 15 juillet au 12 Août, sur le parvis de la mairie les spectacles de rues organisés par le service culturel de Pré-Bocage Intercom. Le cinéma plein air fera son retour le samedi 26 août pour la projection du film de Nicolas Vanier, « Belle et Sébastien ». Ce moment convivial sera précédé d'un pique-nique autour la mairie. Pour une bonne rentrée le comité des fêtes organisera la fête Notre-Dame dans le centre-ville le dimanche 10 septembre. Vous pouvez retrouver le programme complet sur notre site internet.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Bien Sincèrement

Christine Salmon

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La commune des Monts d'Aunay s'engage depuis 2020 dans un programme d'actions de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement. Voici les 7 axes menés et qui peuvent, à l'échelle de chacun, être dupliqués.

LA LUTTE CONTRE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS AVEC LE COEFFICIENT DE PERMÉABILITÉ



Le PLUi Ouest garantit un coefficient de perméabilité pour chaque parcelle, il n'est pas possible d'imperméabiliser toute sa parcelle, il faut permettre aux eaux pluviales de s'infiltrer. Le réaménagement de la rue de Caen va dans ce sens: la surface imperméable de cette voie va passer de 98.9% à 50.8% (-48%).

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école Pierre Lefèvre, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture du bâtiment George Sand. Ce sont 27kwh qui seront produits et consommés localement (en autoconsommation) par ce bâtiment. Un projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking place du champ de foire est en cours d'étude en partenariat avec le SDEC Energie pour une production potentielle de 305kwh soit l'équivalent de la consommation de 317 foyers.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS



L'école élémentaire Pierre Lefèvre, les logements communaux, les logements des gendarmes ont été rénovés en mettant en place des actions de performance énergétique.

ECLAIRAGE PUBLIC



Le Conseil Municipal a voté en septembre 2022 l'extinction nocturne des éclairages publics pour limiter la facture énergétique et diminuer l'impact écologique de ces derniers. Les éclairages de Noël ont été allumés une semaine de moins et éteints la nuit à partir de 23h à Aunay-sur-Odon et 22h dans les autres communes déléguées.

CHAUFFAGE

La commune a mis en place et programmé des thermostats afin de piloter de manière optimale le chauffage des

ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Les régies mènent depuis deux ans des travaux pharaoniques dans la commune d'Aunay-sur-Odon. En remplaçant les canalisations d'eau potable, ce sont les fuites qui sont diminuées avec la mise en place d'un réseau performant (facilitation de repérage et de réparation). En séparant les eaux pluviales des eaux usées, la station d'épuration peut et pourra effectuer son rôle et ainsi garantir l'absence de déversement d'eaux usées en milieux naturels.



FLEURISSEMENT ÉCONOME EN EAU ET EN CHAUFFAGE

La commune dispose d'un label 3 fleurs qui est exigeant tant sur la qualité du fleurissement que sur le respect de l'environnement. Face aux enjeux de sécheresse, le service fleurissement a proposé des adaptations en matière de fleurissement : choix de fleurs moins gourmandes ; production en micro-motte et bouturage qui sont moins demandeurs en chauffage l'hiver.

Dans les cimetières, le fleurissement sera aussi un moyen de limiter le désherbage manuel maintenant que l'usage de phytosanitaire est interdit.



FOCUS SUR L'ISOLATION DES MURS

Pour améliorer confort thermique et consommation en énergie, il existe deux grandes façons d'isoler ses murs : par l'extérieur (ITE) ou par l'intérieur (ITI). Elles ont toutes les deux avantages et inconvénients.

L'isolation par l'intérieur nécessite la mise en chantier de votre intérieur mais elle est souvent moitié moins chère que l'isolation par l'extérieur et peut être l'occasion d'un rafraîchissement. Elle implique également une perte de surface, et la gestion incomplète de certains ponts thermiques. (Un pont thermique est un point de la construction où la barrière isolante est rompue.)

L'isolation par l'extérieur est souvent décrite comme la solution la plus efficace et celle qui permet de supprimer les ponts thermiques. Hors les travaux conduisant à ce résultat sont rarement proposés car trop coûteux. Elle permet de rénover l'aspect extérieur de la façade avec deux finitions possibles : enduit ou bardage. L'enduit se rapproche le plus souvent de l'aspect d'origine, le bardage souvent plus coûteux modifie l'aspect de la construction. Cela n'est pas autorisé partout, et nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable), le mieux est de se renseigner en mairie.

Pour aller plus loin et éviter des travaux engendrant des problèmes d'humidité, il faut prendre le temps de se renseigner auprès du CAUE et/ou des permanences France Rénov .



TEMPÉRATURE

bâtiments publics : écoles, mairies...
La température choisie est 19 degrés.

TRAVAUX

ECOLE PIERRE LEFÈVRE

Les travaux du bâtiment George Sand se finalisent, les délais ont été plus longs que prévus, notamment pour ce qui concerne la pose des menuiseries qui a demandé davantage de temps. La salle de danse et les locaux de l'Union Musicale ont été livrés fin avril. Ils ont fait peau neuve.



5 RUE DU 12 JUIN 1944

La couverture est finalisée et la lucarne de la façade Nord a été reconstituée à l'identique. Les travaux d'extension sur l'arrière du bâtiment sont en cours de réalisation. Le plancher béton du rez-de-chaussée a été complètement refait afin de garantir une portance adéquate, quel que soit le commerce qui sera hébergé.

Les travaux intérieurs commencent maintenant pour la réalisation d'un commerce d'une superficie totale de 40M² et de deux studios de 20M².

EGLISE SAINT-SAMSON

La commune a lancé un programme de restauration des vitraux de l'Eglise Saint-Samson. Cette action nécessaire entre dans le plan d'action du Label Patrimoine de la Reconstruction en Normandie. Les maitres-verriers de l'atelier DYL Vitrail sont donc intervenus en deux temps; ils ont démonté les panneaux et morceaux de vitraux à restaurer en atelier, puis sont venus les reposer dans les règles de l'art. Les scellements ont également été repris. Cela a été l'occasion d'effectuer un nettoyage complet des vitraux de l'Eglise.

Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental et l'Etat.

LE SKATE-PARK ET LE PARCOURS SPORTIF

Projet porté par l'union des jeunes des Monts d'Aunay, il a été détaillé et proposé au Conseil Municipal. Le projet intègre trois espaces : un skate park, un équipement street workout et un parcours fitness santé.

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 80% du montant total HT du projet à savoir 100 946€.



Les projets futurs à l'étude ↴

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CINÉMA ET SA MISE EN ACCESSIBILITÉ

Le cinéma Paradiso fait l'objet de toutes les attentions en ce début d'année 2023. Un audit énergétique a été réalisé en partenariat avec le SDEC Energie afin de trouver le scénario le plus adapté pour réaliser des travaux de performance énergétique : isolation des planchers bas, isolation des murs, changement des luminaires et du système de chauffage. A cette démarche de performance énergétique s'ajoute la réflexion de la mise en accessibilité du cinéma aux personnes en situation de handicap ainsi que de la création d'une nouvelle salle de projection. En effet, une étude de marché a été réalisée pour évaluer le potentiel de développement des entrées avec la création d'une salle supplémentaire, et ce potentiel est réel, le cinéma pourrait presque doubler le nombre de ses entrées, une véritable chance pour le territoire !

Il va falloir mobiliser de nombreux financeurs, car la rénovation énergétique, à elle seule est estimée à 475 830€HT pour laquelle la commune a sollicité le concours du fonds vert, dispositif phare de l'Etat.

L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE CAEN

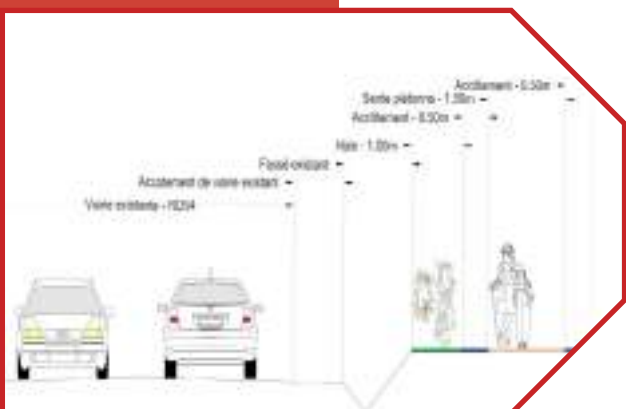
Les études pour la réalisation de l'aménagement de la rue de Caen ont débuté en janvier, en partenariat avec l'Agence Routière Départementale. Le Conseil Municipal s'est positionné sur l'avant-projet le 22 mai 2023. L'objectif est de répondre aux orientations du plan guide, c'est-à-dire, diminuer la vitesse de circulation, sécuriser les piétons ; formaliser les stationnements et créer un aménagement paysager.

Les estimations portent le coût du projet à 1 150 320€TTC comprenant les aménagements ainsi que l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques en partenariat avec le SDEC Energie. Pour réaliser ce projet la commune va solliciter l'appui des Conseils Régional et Départemental, ainsi que du fonds vert pour le volet renaturation en ville du projet.

LA RÉALISATION D'UNE SENTE PIÉTONNE VERS LA GRÊLERIE

Ce projet a débuté avec les études en janvier 2023. Le projet consiste en la création d'une voie douce entre Aunay-sur-Odon et le lieu-dit la Grêlerie. Elle sera bordée d'une haie bocagère et réalisée en matériau perméable.

Le coût prévisionnel de ce projet est de 112 010.50€HT, avec une aide potentielle du Conseil Départemental à hauteur de 44 804€.



1 EXEMPLE DE RANDO



Le parcours

D Du parking de l'église à Danvou la Ferrière, face aux monuments aux morts, prendre à gauche en direction de la Valette. Au croisement suivant, laisser le chemin goudronné à gauche et emprunter le chemin à gauche du portail rouge.

1 Au débouché du chemin, au lieu-dit le Tronquay, prendre la route à droite qui descend et rejoint la D165. Ici, tourner à droite et après le pont, suivre avec prudence la route principale en laissant deux routes à gauche, puis un chemin carrossable à droite vers la Fosse.

2 Au stop, traverser la route avec prudence et continuer en face vers Chanlepie. Après une entrée privée, tourner dans un chemin à gauche. Couper une desserte agricole et continuer toujours sur le chemin jusqu'à une route.

3 Ici, au lieu-dit la Croix, ignorer la route en face et prendre le chemin légèrement à gauche. Le suivre sur 600 m et tourner à gauche. Couper la D291, poursuivre sur la route en face et laisser dans un virage un chemin à gauche. À l'intersection d'une route, au hameau le Buisson, tourner à droite. Prendre à gauche avec vigilance la D26 sur 350 m et emprunter à droite la route des Hauts-Vents.

4 Au bout de la voie goudronnée, prendre le chemin à gauche et suivre le balisage blanc et rouge du GR221. À l'intersection de deux chemins, prendre à droite, descendre en sous-bois, franchir le ruisseau et rejoindre l'église de la Ferrière-Duval. Laisser un chemin à droite et tourner à droite sur la route initiale avec prudence, et rejoindre l'oratoire.

5 À la grotte, prendre le chemin en face qui monte vers la Fosse. Avant ce lieu-dit, tourner à droite et virer ensuite à gauche. Le chemin devient goudronné à l'approche d'une maison et continuer par le chemin carrossable en face, puis tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

À voir

1 La ferme de Linoudel

Dans une ferme typique du Bocage, située à 500m au sud du parcours, se trouve un élevage de canards, porcs et poulets. Myriam vous parlera de leur élevage traditionnel en plein air, de l'histoire du gavage et de leur ferme. Vente et dégustation à la ferme, ferme pédagogique sur les thèmes des animaux de la ferme et leurs prédateurs, raviront petits et grands.



2 Le château de la Ferrière-Duval

Ce château, en cours de restauration, a appartenu au maréchal Grouchy, général dans l'armée napoléonienne. Général en 1792, il accompagne la plupart des campagnes de Napoléon 1er et est présent à la bataille de Waterloo. Banni à la chute de l'Empire, il gagne Philadelphie où il demeure cinq ans, avant d'être amnistié en 1821.



3 La chapelle et la fontaine Saint Célerin

Dès l'Antiquité, cette source riche en fer est vénérée par la population locale. Selon une tradition, Guillaume le Conquérant y aurait écorché le baron Grimoult qui s'était rebellé contre lui. La source aurait conservé sa couleur rouge après que le duc de Normandie y aurait laissé tomber son couteau ensanglanté. L'eau de la fontaine est prétendue avoir des vertus curatives, pour la peau et les yeux, et elle aiderait les enfants à marcher rapidement. Elle se situe à 1 km au sud du parcours au lieu-dit « Origny ». Une chapelle a été érigée au Moyen-Age à ses côtés pour christianiser les lieux.



Plus de 258 km de sentiers de randonnées balisés sillonnent notre communauté de communes.

Ces chemins permettent de découvrir ou de redécouvrir toutes les richesses de notre patrimoine culturel et naturel, tout en pratiquant une activité sportive accessible à tous.

Les divers parcours proposés offrent un bon accès aux scènes paysagères de qualité et au patrimoine culturel local. En effet, ces sentiers permettent d'apprécier

- Les diversités de la faune et flore forestières,
- Les paysages caractéristiques de la campagne bocagère à travers ses vues lointaines sur les vallées, ses haies bocagères ceinturant les prairies, et ses espaces de grandes cultures aux couleurs variées,
- Le patrimoine bâti et ses bourgs.
- Les sentiers concourent ainsi à l'appréhension des modes de vie traditionnels, à la transmission de l'identité territoriale locale et à revivifier certains bourgs anciens.

Si le dimensionnement du réseau de sentiers donne un bon niveau d'accès au patrimoine dans son ensemble (que l'on soit à pied, à vélo, voire à cheval), les parcours qui croisent ponctuellement le réseau routier secondaire favorisent également l'accessibilité aux différents sites et donc l'attractivité du territoire.

12 chemins, soit 70 km sont classés «circuits qualité» et bénéficient d'une subvention du département pour leur entretien.

125

Le Pays de Vire
Collines de Normandie

Les Ferrières de Danvou

Pratiques autorisées :

un exemple de ce que vous
trouverez sur ce site

Départ de Danvou-la-Ferrière
Parcours moyen - 11,4 km - 2h45 à pied
Dénivelé : 266 m - route : 38 %

LISTE DES RANDONNÉES À FAIRE DANS NOTRE RÉGION

Retrouvez toutes les informations suivantes

- Plan du parcours
- Les endroits à voir
- Les infos sur ce parcours
- Le temps de la randonnée
- Le kilométrage

Rendez-vous sur le site:

<https://www.paysdevire-normandie-tourisme.fr>

Onglet : Loisirs et activités / randonnées pédestres

Les élections

Samedi 13 mai 2023 l'UJMA s'est réuni à la mairie en compagnie de Linda Perrine et Sophie Bianchi qui les accompagnent, pour élire le maire et les adjoints du Conseil des Jeunes Les Monts d'Aunay.

- Lalie Gérard a été réélue maire, ses camarades lui ont renouvelé leur confiance à l'unanimité
- Lorine Martin a été élue 1ère Adjointe
- Margot Blais a été élue 2ème Adjointe

Ce nouveau conseil des jeunes est installé pour 2 ans

Nous leur souhaitons pleine réussite et de beaux projets.



Visite du Sénat

Le mercredi 26 avril, les jeunes de l'UJMA des Monts d'Aunay et leurs camarade de Cahagnes ont eu la chance de se rendre au SENAT sous l'invitation de Sonia de la Provoté Sénatrice du Calvados.

Après un réveil très matinal, les jeunes sont arrivés à Paris pour une journée bien rythmée et organisée par Sophie Bianchi.

Ils ont commencé par une visite d'un grand magasin La Samaritaine tout juste rénové.

Ils ont enchainé avec une balade en bateau-mouche, un pique-nique dans le magnifique jardin du Luxembourg avant la visite du Sénat.

Ce fût une très belle visite du Sénat pour les jeunes qui ont posé beaucoup de questions.

Un lieu magnifique chargé d'histoire que notre guide David nous a conté avec passion. Avant de repartir vers Les Monts d'Aunay, les 2 sympathiques chauffeurs de bus, Dominique et Ibrahim des Voyages de L'Odon, ont eu la gentillesse de leur faire une visite parisienne en bus avec une petite pause au Trocadéro.

Merci à Sylvie Lenourrichel notre conseillère départementale, aux élus de Cahagnes et Les Monts d'Aunay de les avoir accompagnés pour cette journée parisienne.

Un GRAND MERCI à Sophie Bianchi Directrice générale Adjointe pour avoir organisé cette belle journée.



Contact : ujma@lesmontsdaunay.fr

La nouvelle caserne



Vendredi 7 avril 2023 a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle caserne des pompiers à Aunay-sur-odon.

C'est un équipement ultra moderne qui s'insère parfaitement dans notre entrée de ville.

Il va permettre à nos pompiers de mener leur mission dans des conditions respectueuses de leur engagement pour la population de notre territoire.

Cette belle caserne est le symbole de l'effort que le Conseil Départemental, le SDIS 14 et la commune consacrent à la sécurité civile, fruit d'une entente exemplaire entre nos 3 collectivités.

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, et plus particulièrement aux agents du SDIS14 qui ont suivi le chantier.

Merci pour cette belle cérémonie !

information élagage

Déploiement de la fibre optique, pourquoi est-il important d'élaguer ?

Le déploiement de la fibre optique est en cours.

Si une partie du réseau fibre est enfoui, la majorité du réseau est déployé en aérien, en utilisant partiellement les poteaux téléphoniques existants. Dans certains secteurs du territoire, le développement de la végétation sur les infrastructures télécoms empêche l'installation du câble de fibre optique.

L'élagage régulier d'une haie bordant une parcelle est une obligation pour le propriétaire, le locataire ou encore l'exploitant d'une parcelle. Cet entretien s'effectue du 1er août au 15 mars.

Je respecte mes voisins



Semaine, dimanche, jours fériés : quand et à quelle heure peut-on tondre sa pelouse ?

- Du lundi au vendredi inclus de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 ;
- Les samedis de 9 H à 12 H 00 et de 15 H à 19 H ;
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores en date du 21 novembre 2008, article 16 - Préfcture du Calvados

Naissance à Roucamp

Un petit Roucampois "pure souche" est né à Roucamp le 24 Avril 2023... Soën est né à domicile, cela fait 62 ans qu'il n'y avait pas eu de naissance à Roucamp.

Sincères Félicitations aux parents et bienvenue à Soën !



VIE LOCALE

- FACTURES D'ÉNERGIE TROP ÉLEVÉES ?
- FROID DANS VOTRE LOGEMENT ?
- PROJET DE RÉNOVATION, DE CONSTRUCTION ?
- PROJET DE PANNEAUX SOLAIRES ?

Pour votre projet de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables ou adaptation de votre logement, le service public de la rénovation de l'habitat vous oriente vers les aides, vous accompagne et vous conseille gratuitement, quels que soient vos revenus.

Permanences à :

Caumont-sur-Aure,

Les Monts d'Aunay,

Villers-Bocage.

Contactez un conseiller expert local au
09 82 81 63 80 (appel non surtaxé)

Infos diverses

Le service public de la rénovation de l'habitat
vous oriente vers les aides, vous accompagne
et vous conseille gratuitement,
quels que soient vos revenus.

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE **ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Contactez un conseiller expert local au
09 82 81 63 80
(appel non surtaxé)

Permanences à
Caumont-sur-Aure,
Les Monts d'Aunay,
Villers-Bocage.

ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT

Bienvenue à nos nouveaux commerçants



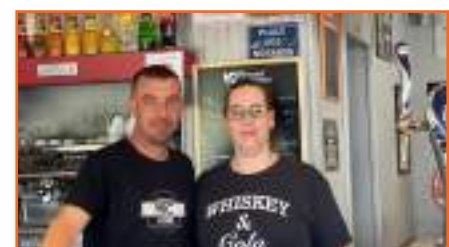
L'emblématique Hôtel de la Place change de propriétaires, Carine Boone a cédé l'Hôtel de la Place, à un couple : Thomas et Angélique de Bretagne.



Jennifer Leblanc a ouvert son ATELIER DE COUTURE à Aunay, rue Cépari, et propose un service de retouches, ainsi que la vente de créations, de tissus et d'accessoires de mercerie.



La boulangerie le Pétrin d'Aunay, anciennement Au Vieux Moulin, a repris son activité avec ses nouveaux gérants : Olivier et Christadelle Le Barh



Pour succéder à Romain, Michel et Marika vous accueillent au Bar de l'Hôtel de Ville (PMU)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties.

Madame Eliane HAREL, conciliatrice de justice, assure des permanences et le suivi des demandes de conciliation du secteur des Monts d'Aunay.

Les permanences de Madame HAREL ont lieu :

- Chaque dernier mercredi du mois
- De 9 h 30 à 12 heures, un rendez-vous par demi-heure
- Dans le bureau du CCAS au dernier étage de l'Hôtel de Ville (accessible par ascenseur et escalier).

Les prises de rendez-vous se font en mairie des Monts d'Aunay auprès de

Madame Julie LEVY-BEFF : 02 31 77 63 20 - Mail : accueil@lesmontsdaunay.fr



ATELIER NUMÉRIQUE GRATUIT

Le conseiller numérique de Pré-Bocage Intercom propose de vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'usage de votre ordinateur, tablette ou smartphone.

PERMANENCES GRATUITES

- Aunay-sur-Odon les lundi, jeudi et vendredi de 9H à 12H.
- Le Plessis-Grimoult à l'agence postale le 4ème jeudi de chaque mois de 14H15 à 17H.

Renseignements : 02 31 77 57 48 (choix 1)



MUTUELLE COMMUNALE

La commune propose une Mutuelle Communale en partenariat avec Mutame Cité. Cette complémentaire santé est ouverte à tous sans conditions de ressources.

Pour toute information(s) et question(s) sur la Mutuelle Communale vous pouvez contacter

Mme Mélanie SASSI au 02 33 05 29 20 ou 06 87 18 18 42.

Des RDV sont possibles en mairie.



ABANDON DE CHIEN



Un triste record est battu en France : nous sommes les champions d'Europe depuis plusieurs années en nombre d'abandons d'animaux. 60 000 petits compagnons sont lâchés dans la nature avant l'été, et 100 000 sur l'année en 2021.

Déménagement, séparation, raisons financières... Les causes de l'abandon d'animaux sont multiples, mais les départs en vacances arrivent en tête. Chaque été, plus de 10 000 animaux victimes de ces abandons estivaux sont recueillis.

L'animal abandonné, avant tout, est un animal qui ne comprend pas ce qui lui arrive. Il est placé brusquement dans un état d'incertitude, d'insécurité et d'inquiétude. Il est stressé. Le choix d'adopter un animal est le vôtre alors réfléchissez bien !

Nous vous rappelons que :

L'abandon d'un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende

Equilibrez les déchets

A la maison : Le marc de café, le thé, les infusions, les cendres, les épiluchures, les fruits et légumes abîmés, restes de féculents sans sauce, les coquilles d'œufs, le papier journal, les essuie-tout, les mouchoirs en papier, la litière de rongeurs ou de lapins, les fleurs fanées.

Au jardin : les plantes fanées ou en fin de cycle, les feuilles mortes, les herbes arrachées, le foin, la paille, les brindilles, la tonte (en quantité modérée dans un bac), les petites tailles de haies, le broyat de bois.

N'oubliez pas la matière sèche

Pour un compost de qualité, il est nécessaire de compenser les apports par des éléments secs ou bruns (feuilles mortes, broyat de branchage, sciure de bois, paille ou éventuellement du carton brun). A chaque apport de déchets au composteur, ajoutez l'équivalence en matière sèche.

Petit conseil : A l'automne, stockez un maximum de feuilles mortes à proximité du composteur, ainsi vous pourrez les utiliser toute l'année.

Brassez régulièrement

Un brassage régulier permet d'oxygéner le mélange pour une meilleure décomposition. Si vous déposez les déchets sans intervenir autrement, ils vont se tasser, former une masse compacte, et se décomposer difficilement.

Petit conseil : laissez un outil à proximité du composteur (fourche, bâton) et retourner les déchets en surface (20 cm) chaque semaine, cela suffit

Surveillez l'humidité

Attention, nous sommes dans une région déjà très humide. Inutile donc d'arroser votre compost. Surveillez le mélange, il doit rester humide comme une éponge essorée.

Petit conseil : En cas de compost trop

sec, ajoutez plus de matière verte. C'est l'occasion alors de mettre un peu plus de tonte, plutôt que d'arroser. En cas de compost humide, ajoutez de la matière sèche en quantité et mélangez (voir ci-dessus).

La récolte

Après un an (un an et demi si c'est la première fois), vous pourrez récolter votre compost et l'utiliser dans le jardin. Bien sûr, cette durée est variable et va dépendre de ce que vous allez y mettre et de la façon dont vous vous en occuperez. Le brassage du compost est un facteur qui peut favoriser une récolte plus rapide. Un compost non aéré pourra être récolté en général au bout de 2 ans.

Attention : Le compost est un engrais, il ne peut pas être utilisé pure. Toujours le mélanger à de la terre.



Zoom sur Le kota finlandais ↗

LA NOUVEAUTÉ SUR NOTRE COMMUNE: grill a LA FERME DE LINOUEDEL (pour 4 À 10 PERSONNES)

Si vous désirez un moment de convivialité, réservez au 02 31 25 07 42 et vous dégusterez nos viandes autour d'un bon feu. Vous pourrez cuire vous même, à votre rythme, tout en discutant autour du foyer.

Depuis 12 ans, nous accueillons des touristes venant de toute l'Europe. Au milieu de la Bretagne et des plages du débarquement de la Normandie, proche du Mont-Saint-Michel, c'est l'endroit idéal pour être au calme, loin des masses touristiques, de partager avec nous et de profiter de nos bons produits. Venez nous rejoindre afin de passez un agréable moment entre amis ou en amoureux.

par Myriam et Eric PICARD





A l'heure où nous vous écrivons, la violence envers les élus de la République fait, à nouveau, la une de nos quotidiens nationaux. Agressions physiques, menaces, tentatives d'intimidation, insultes ou dégradations de biens envers des élus locaux se succèdent.

Notre commune n'est, hélas, pas exempte. Lettre anonyme, menace de mort ou diffamation deviennent monnaie courante.

Les réseaux sociaux sont un formidable outil d'informations et d'échanges. Ils servent, parfois sous couvert d'anonymat, à déverser haine et rancœur.

Nous ne pouvons qu'espérer une réponse forte de l'État et la condamnation à des peines exemplaires de ceux qui tentent de fragiliser nos institutions démocratiques.

Soyez en tous les cas assurés de notre détermination à faire respecter les valeurs républicaines et à poursuivre la mission que vous avez bien voulu nous confier.

Durant la période estivale, la commune poursuivra les travaux engagés : réfection de l'école Pierre Lefèvre, mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement, rénovation de l'immeuble de l'ancien pressing.

De nombreuses manifestations vous seront proposées : feu d'artifice le 13 juillet, bal des pompiers le 14 juillet dans la nouvelle caserne, cinéma gratuit et pique-nique en plein air sur la place de la mairie le 26 août...

Passez toutes et tous un excellent été,

L'ensemble des élus de la majorité municipale Proximité, Equité, Ruralité

Christine SALMON, Nicolas BARAY, Chantal PUCCEL, Rémi THERIN, Lydie OLIVE, Jean-Noël DUMAS, Nathalie TASSERIT, Gilles LECONTE, Irène BESSIN, Dominique MARIE, Brigitte GOURDIN, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Caroline SAINT, Franck HELLOUIN, Sylvia DELASALLE-LION, Serge SORNIN, Linda PERRINE, Tony RODRIGUES, Harmonie LE BORDAIS, Mike BROUNAI, Thierry ANNAERT, Charlène GOSSELIN, Emmanuel DEVAUX, Germain LEHERQUER.

Groupe des élus de la minorité «Une Ambition Commune» au conseil municipal



Une fois de plus, nous soulignons que l'information circule essentiellement lors des conseils municipaux : il y a peu ou pas de réunion de commission. Dès lors, il est toujours aussi difficile d'avoir une vision d'ensemble de la commune, de son futur, et il est d'autant plus difficile de répondre directement aux questions de nos concitoyens. Le plan guide ne répond que partiellement à ce manque, et ne concerne que la commune déléguée de Aunay sur Odon. Un temps de recul semble nécessaire par rapport à l'ensemble des différents projets et à leurs contraintes financières.

Les travaux initiés concernant l'eau et l'assainissement se poursuivent au sein de notre commune. Il convient d'être patient pour en voir la finalité, car ainsi que déjà exprimés, ils sont indispensables pour notre futur.

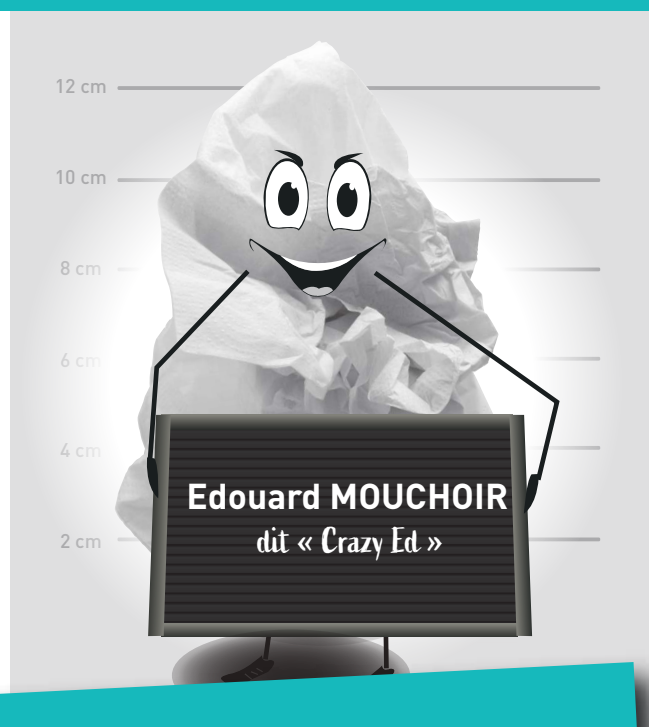
Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture de l'école Georges Sand, et une installation d'ombrières (couverture de parking par des panneaux photovoltaïques) devrait voir le jour. Enfin !

Il serait intéressant de vérifier les réalisations possibles sur les bâtiments municipaux des différentes communes déléguées (écoles, cinéma, mairie...), le but étant de diminuer la charge du coût énergétique pour la commune, de privilégier l'autoconsommation. Dans ce contexte international toujours aussi incertain, sachons prendre soin des autres et profiter de nos proches. Nous vous souhaitons un bel été.

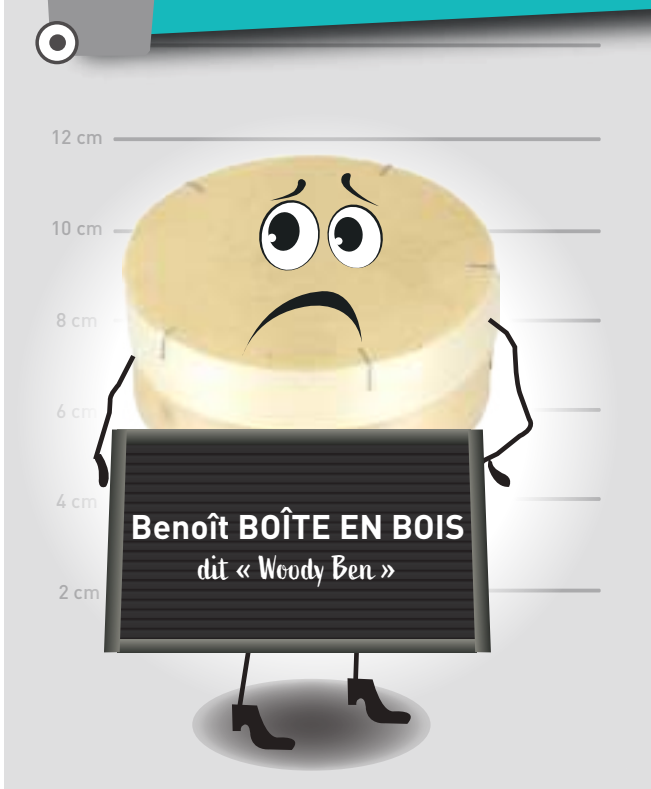
Patrick SAINT-LÔ, Martine JOUIN, Thierry LEFÈVRE, Agnès LENEVEU-LE RUDULIER, Romain TREFEU, Françoise GIDEL-BLANCHET

AVIS DE RECHERCHE

LE GANG DES « ERREURS DU SAC JAUNE »



à enfermer dans la poubelle noire la plus proche !



Infos / contact :
accueil@lesmontsdaunay.fr
Tél. : 02 31 77 63 20



Lien vers version digitale